

# Conditions générales de vente

## 1. OBJET

- Les présentes Conditions Générales de Ventes (« CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par l'Association de Formation des Experts-Comptables et des commissaires aux comptes franciliens, ci-après dénommée l'ASFOREF, à savoir les formations présentielle, les formations e-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode e-learning (ou Formations Ouvertes et À Distance - FOAD), accessibles depuis sa plate-forme.
- L'offre de services développée est conforme à la circulaire n° 2001/22 du 20 juillet 2001 de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle relative aux formations ouvertes et à distance « FOAD » (e-learning).

## 2. INSCRIPTIONS

- L'envoi du bulletin d'inscription par tout moyen (courrier, transmission électronique) vaut inscription ferme et devra être accompagné de son règlement.
- Lorsque l'inscription est effectuée au nom de la personne physique (participant) par la structure l'employant, le Client de l'ASFOREF est la société ou le cabinet figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.
- Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles.
- Les personnes physiques participant à la formation à titre individuel et à leurs frais peuvent exercer un droit de rétractation par lettre recommandée avec AR dans le délai de 10 jours à compter de la signature du bulletin d'inscription, conformément à l'article L 920 – 13 du code du travail. Dans ce cas, aucune somme ne sera réclamée par l'ASFOREF.  
A l'expiration du délai de rétractation, il sera demandé un acompte égal à 25 % du prix de la formation, le solde étant échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.  
Le cas de force majeure dûment reconnu pourra entraîner la résiliation du contrat de formation concerné ; dans ces conditions, les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat.
- **Dès lors que les documents pédagogiques ont été mis à la disposition du participant, l'ASFOREF facturera l'intégralité du montant de la formation.**
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV, le client se portant fort de leur respect pour l'ensemble de ses salariés et collaborateurs.
- L'ASFOREF se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre L'ASFOREF et le Client.

### 3. TARIF

- Le prix par participant est indiqué sur chaque programme de formation. Les tarifs sont consultables sur le site internet de l'ASFOREF et sur les catalogues de formation de l'année en cours.
- Tous les prix sont indiqués en euros Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises. Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le Participant ne s'est pas présenté.
- Les tarifs sont forfaitaires et comprennent la documentation pédagogique remise à l'occasion de la formation. Il est à noter que le prix de certains séminaires inclut le coût du déjeuner.

### 4. RÈGLEMENT

- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, par virement ou par chèque à l'ordre de l'ASFOREF adressé, au siège de l'ASFOREF 50 rue de Londres 75008 PARIS ou en ligne par carte bancaire.
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de l'ASFOREF donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 €, conformément à l'article D441 – 5 du code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à l'ASFOREF au moment de la formation, l'ASFOREF facture la totalité des frais de formation au Client.

### 5. ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS

#### ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS PAR LE PARTICIPANT :

Toute annulation, qu'elle qu'en soit la cause, doit être signifiée par le client à l'ASFOREF par écrit.

- Supports en version dématérialisée : le support pédagogique étant mis à la disposition du participant pour téléchargement avant la formation, toute demande d'annulation au séminaire devra être stipulée par mail à l'ASFOREF au plus tard **8 jours ouvrés avant le début** (1<sup>er</sup> jour) de la formation. A défaut, l'ASFOREF facturera l'intégralité du montant de la formation.

Cas particulier : Concernant **les préparations DSCG**, dès lors que les documents pédagogiques auront été mis à la disposition du participant, l'ASFOREF facturera l'intégralité du montant de la formation.

- Toute annulation ou absence le jour de la formation entraînera la facturation de l'intégralité du montant dû.
- En cas d'interruption de la formation commencée, l'intégralité du prix est due.

## **ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS PAR L'ASFOREF :**

- L'ASFOREF se réserve le droit d'annuler une formation faute d'un minimum de participants. L'ASFOREF rembourse, dans ce cas, au participant la totalité de la somme versée lors de l'inscription.
- L'ASFOREF se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, de changer les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la formation initialement proposée si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## **6. EXCLUSION ET SUSPENSION DE LA PRESTATION**

L'ASFOREF se réserve le droit :

- d'exclure de toute formation présentielle, et ce, à tout moment, tout Participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement au règlement intérieur de l'ASFOREF ;
- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## **7. E-LEARNING**

- Dans le cadre d'une commande de formation en « e-learning », celle-ci devra être accompagnée de son règlement et du Protocole Individuel de Formation (PIF). Ce protocole est un engagement établi préalablement à la mise en œuvre de la formation.
- L'adhésion aux conditions particulières emporte adhésion aux présentes CGV.

## **8. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

- Le client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de l'ASFOREF en dehors de la formation pour laquelle ils ont été fournis.
- Les outils pédagogiques sont protégés par les droits de la propriété intellectuelle
- Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non Participants aux formations de l'ASFOREF ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de l'ASFOREF.

## 9. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'ASFOREF met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de l'ASFOREF. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de l'ASFOREF, via une demande en ligne à l'adresse [webmaster@asforef.com](mailto:webmaster@asforef.com) ou par courrier à : 50 rue de Londres 75008 Paris - France en indiquant vos nom, prénom et adresse.